



Actions et Défense du Pays Boulageois

Monsieur Le Préfet de Moselle

Préfecture de la Moselle

9 Place de la Préfecture

57034 Metz

Varize, le 12 mars 2019

Lettre ouverte

Concerne le Sydème et l'argent public

Monsieur le Préfet,

A deux reprises nous avons fait une demande d'audience auprès de vos services. Ces deux demandes sont restées sans suite. Nous voulions vous alerter, à nouveau, sur les dérives financières des dirigeants et des délégués du Sydème.

Nous voulions avoir votre avis sur des actes présumés contraires à la bonne gestion d'une régie publique :

- Des dépenses sans fondement,
- Des dépassements importants de frais d'installation (42 millions 588 620 euros au lieu de 16 millions d'euros pour un méthaniseur, multiplié par 2,5)
- La création de sociétés (les 5 sociétés SpiralTrans et Méthavos) avec de l'argent public sans rapport avec les compétences octroyées au Sydème par les communautés de communes et la préfecture. Ces sociétés ne rapportent AUCUN bénéfice au Sydème, ni aux habitants qui ont, contre leur gré, dû participer à ces dépenses colossales,
- Les promesses de retour sur investissement pour les usagers qui ne sont et ne seront jamais tenues,
- Les budgets retoqués,
- Le financement des investissements et l'équilibre du budget, ainsi que le plan stratégique lacunaire (La CRC attend toujours la réponse de Mr S. Starck - Réf : GR17 -1847)
- La fermeture d'une société SpiralTrans en Suède (argent public investi et perdu) pour ne pas rembourser le seul client suédois. Ce dernier, mécontent, réclame 2,5 millions d'euros,

- Les passations de marchés contraires à la réglementation, entre Mr Starck, président du Sydeme, et Mr Starck, président de la holding SpiralTrans France et entre Mr Starck, président de SpiralTrans Nordic,
- Les salaires du directeur général des services du Sydeme,
- Les versements financiers pendant plusieurs années à un ancien directeur général des services du Sydeme qui n'était plus en activité au sein du Sydeme,
- Les primes versées sans délibération du Comité Syndical,
- Les investissements financiers renouvelés d'année en année comme s'il s'agissait d'un puits sans fond que les habitants doivent supporter,
- ...

Cette liste n'est pas exhaustive, hélas. Mais c'était les sujets essentiels sur lesquels nous aurions aimé avoir votre sentiment.

Il est aisé de dire aux Présidents des Communautés de Communes et aux maires qu'ils doivent faire payer le peuple est-mosellan sous la menace (dixit quelques maires) plutôt que de soigner l'hémorragie financière d'une régie menée par des amateurs (dixit le Président de la CRC).

Les associations sont devenues factieuses, parce que nos dirigeants se veulent au-dessus des lois et des contraintes qu'ils imposent aux petits peuples.

Nous réitérons le plaisir que nous aurions à vous rencontrer lors d'une audience et à parler de ces sujets qui sont au cœur des mécontentements populaires.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Marie Le Braz
Président de l'association ADPB

